

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de révision du PLU de Peyrins

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de la commune de PEYRINS. L'enquête est ouverte pour une durée de 32 jours, du Lundi 9 décembre 2019 au Jeudi 9 janvier 2020 inclus.

Mr Patrick BERGERET, exerçant la profession d'Ingénieur Conseil en environnement a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Le dossier d'enquête, dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Peyrins aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du Lundi 9 décembre 2019 au Jeudi 9 janvier 2020 inclus selon les horaires d'ouverture suivants : Lundi – Mercredi – Vendredi de 8h30 à 12h30 + Mardi – Jeudi de 13h à 17h + Samedi de 9h à 12h (sauf Samedi 28/12).

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie aux mêmes jours et heures.

La version numérique du dossier d'enquête sera consultable, pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : www.peyrins.fr

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie, aux mêmes jours et heures,
- soit adressées par courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Peyrins
3 Place du Champ de Mars 26 380 Peyrins
- soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : revisionplupeyrins2019@hotmail.com

Les observations et propositions consignées dans le registre d'enquête ou adressées par courrier postal sont consultables en mairie. Celles adressées par courrier postal ou électronique sont consultables en ligne à l'adresse suivante www.peyrins.fr

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en mairie, les :

- Lundi 9 décembre de 8h30 à 12h30
- Samedi 21 décembre de 9h à 12h
- Vendredi 27 décembre de 8h30 à 12h30
- Jeudi 9 janvier de 13h à 17h

Il est précisé que le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale, qui est comprise dans le rapport de présentation figurant au dossier d'enquête publique. Ces informations sont donc consultables dans le dossier d'enquête, selon les modalités précisées ci-dessus.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront consultables à la mairie de Peyrins aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la Mairie à l'adresse www.peyrins.fr et à la préfecture de la Drôme aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le dossier de révision pourra éventuellement être modifié et sera soumis au Conseil Municipal. Par délibération, le Conseil Municipal sera susceptible d'approuver la révision du PLU de Peyrins.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire Bernard PICOT, Monsieur l'Adjoint à l'Urbanisme Jean-Pierre CARDI. La personne responsable du Projet est Monsieur le Maire.